

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante-quatorzième session**

Bangkok, 11-16 mai 2018

Ordre du jour provisoire annoté

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire de la soixante-quatorzième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) (section I) et les annotations à l'ordre du jour provisoire (section II).

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Organe spécial pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les pays insulaires en développement du Pacifique.
3. Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission, y compris les activités des institutions régionales :
 - a) Politiques macroéconomiques, réduction de la pauvreté et financement du développement ;
 - b) Commerce et investissement ;
 - c) Transports ;
 - d) Environnement et développement ;
 - e) Technologies de l'information et de la communication, science, technologie et innovation ;
 - f) Réduction des risques de catastrophe ;
 - g) Développement social ;
 - h) Statistiques ;
 - i) Énergie ;
 - j) Activités sous-régionales pour le développement.
4. Mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique.

5. Coopération et intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique.
6. Questions relatives à la gestion :
 - a) Modifications apportées à la planification des programmes et à l'établissement du budget ;
 - b) Modifications de programme pour la période biennale 2018-2019 ;
 - c) Rapport sur les activités d'évaluation de la Commission au cours de la période biennale 2016-2017 ;
 - d) Aperçu des partenariats, des contributions extrabudgétaires et du développement des capacités.
7. Activités du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission.
8. Date, lieu et thème de la soixante-quinzième session de la Commission (2019).
9. Questions de politique intéressant la région Asie-Pacifique : thème de la soixante-quatorzième session de la Commission, « L'inégalité à l'ère du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».
10. Questions diverses.
11. Adoption du rapport de la Commission.

II. Annotations

1. Ouverture de la session

a) Allocutions d'ouverture

Le programme détaillé de l'ouverture de la session sera annoncé dès qu'il aura été finalisé.

b) Élection du Bureau

L'article 13 du Règlement intérieur de la Commission dispose ce qui suit : « La Commission élit chaque année, à sa première séance, parmi les représentants de ses membres, un Président et deux Vice-Présidents (appelés premier Vice-Président et second Vice-Président) qui demeurent en fonctions jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Ils sont rééligibles ». Si la plénière le décide, cet article peut être appliqué différemment pour permettre à la Commission d'élire plus de deux vice-présidents, comme cela a été le cas lors de sessions précédentes, la Commission pouvant élire alors un bureau composé d'un président et de plusieurs vice-présidents.

Le Segment hauts responsables peut décider de se constituer en deux comités pléniers et un groupe de travail des projets de résolution. Il élit alors un président et des vice-présidents pour chacun de ces organes.

Le Segment ministériel élit le Président et les Vice-Présidents de la Commission.

c) **Adoption de l'ordre du jour**

Documentation

Ordre du jour provisoire (ESCAP/74/L.1/Rev.1)

Ordre du jour provisoire annoté (ESCAP/74/L.2)

2. **Organe spécial pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les pays insulaires en développement du Pacifique**

Documentation

Résumé du Rapport 2018 sur le développement des pays de l'Asie et du Pacifique ayant des besoins particuliers (ESCAP/74/1)

Le Rapport 2018 sur le développement des pays de l'Asie et du Pacifique ayant des besoins particuliers est centré sur l'interdépendance qui existe entre la paix, la sécurité et les trois dimensions du développement durable. Outre les problèmes sociaux, économiques et/ou environnementaux, des facteurs tels que la faiblesse des institutions, de la gouvernance et de l'état de droit contribuent également à des situations de conflit. Néanmoins, l'alerte rapide, la prévention et des interventions efficaces ne sont possibles que si les décideurs disposent de l'information et des analyses de données leur permettant de déceler des signaux particuliers, de grandes tendances dans le domaine social et des problèmes latents. Ceci nécessite un travail analytique sur les causes sous-jacentes de la vulnérabilité des pays ayant des besoins particuliers dans la région, un travail de sensibilisation et une prise de conscience de l'impact des tensions, de l'instabilité et des conflits sur le développement durable, ainsi que la volonté de coopérer et d'échanger des connaissances sur les politiques ayant fait leurs preuves de manière concrète dans les domaines de la paix, de la prévention et du développement. Le *Rapport* contient des recommandations de politique économique pour prévenir ou atténuer l'instabilité politique et sociale dans les pays ayant des besoins particuliers.

La Commission est invitée à prendre note du document et à donner des directives au secrétariat sur les questions abordées dans celui-ci.

3. **Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission, y compris les activités des institutions régionales**

Les documents énumérés ci-dessous couvrent le travail des sous-programmes, et les sections pertinentes seront examinées selon qu'il convient au titre du sous-programme correspondant.

Documentation

Bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Commission (ESCAP/74/2)

Rapport sur l'exécution du programme pour l'exercice biennal 2016-2017 (ESCAP/74/3)

Le point 3 de l'ordre du jour provisoire porte sur 1) le traitement des activités des neuf sous-programmes, y compris celles des institutions régionales, dans le contexte des programmes de développement récents convenus à l'échelon mondial, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable, le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement

du développement et l'Accord de Paris ; 2) les rapports des organes subsidiaires de la Commission (qui se sont réunis depuis la dernière session de la Commission) ; 3) les rapports des autres organes intergouvernementaux ; et 4) les progrès accomplis dans l'exécution des mandats de la Commission.

Les résultats escomptés au titre de ce point de l'ordre du jour sont les suivants : 1) identification des problèmes de développement émergents, notamment ceux découlant du Programme 2030, qui appellent une concertation ; 2) recensement des progrès accomplis dans l'exécution des mandats de la Commission et identification des lacunes nécessitant une attention particulière ; 3) suite à donner aux grandes conférences mondiales ; 4) définition du point de vue de la région Asie-Pacifique sur les questions qui seront examinées lors de grandes réunions mondiales en 2018 ; 5) adoption des rapports des organes subsidiaires qui ont siégé depuis la soixante-treizième session de la Commission ; et 6) identification des principales questions à traiter lors des réunions d'organes subsidiaires prévues en 2018.

La Commission est invitée à donner des directives au secrétariat concernant la manière dont les activités se rapportant aux sous-programmes, y compris celles des institutions régionales, peuvent contribuer davantage à la mise en œuvre, par les États membres, du Programme 2030 en mettant en évidence, par exemple, les priorités et les lacunes et toute assistance technique nécessaire au niveau sous-régional ou régional.

a) Politiques macroéconomiques, réduction de la pauvreté et financement du développement

Documentation

Bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Commission (ESCAP/74/2, résolution 69/6)

Rapport du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du financement du développement sur sa première session (ESCAP/74/4)

Résumé de l'Étude 2018 sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique (ESCAP/74/41)

Bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Commission (ESCAP/74/2, résolution 69/6)

Le document contient un bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 69/6 relative à l'application de la Déclaration de Téhéran en vue de promouvoir les partenariats public-privé dans le développement des infrastructures en Asie et dans le Pacifique pour le développement durable.

La Commission est invitée à examiner les progrès accomplis et à donner de nouvelles directives au secrétariat concernant la mise en œuvre effective de la résolution.

Rapport du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du financement du développement sur sa première session (ESCAP/74/4)

Le Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du financement du développement a tenu sa première session à Bangkok du 6 au 8 décembre 2017.

La Commission est invitée à examiner les questions appelant des décisions de sa part ou portées à son attention, telles qu'elles figurent dans le rapport du Comité, et à donner de nouvelles directives au secrétariat.

Résumé de l'Étude 2018 sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique (ESCAP/74/41)

Dans l'*Étude 2018 sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique*, les auteurs évaluent les performances et les perspectives économiques de la région Asie-Pacifique et analysent les principaux risques la menaçant. Ils font également valoir que la région ne peut plus se contenter des exportations traditionnelles pour dynamiser le commerce et accélérer les transformations structurelles. Il sera particulièrement important pour le développement économique à moyen terme de relancer les investissements des entreprises et de stimuler la productivité de ces dernières. Ils soulignent également avec force que la croissance économique doit s'accompagner de politiques ciblées et soutenues pour mettre en œuvre effectivement le Programme 2030. Des politiques macroéconomiques efficaces, des réformes structurelles et la coopération régionale sont nécessaires pour améliorer la qualité de la croissance économique : il faut pour cela s'attaquer à des problèmes tels que la précarité de l'emploi, l'accroissement des inégalités, le vieillissement des populations et les changements climatiques.

L'*Étude 2018* accorde également une place importante aux moyens par lesquels la région Asie-Pacifique peut accroître les financements disponibles pour mettre en œuvre le Programme 2030. Le montant des investissements nécessaires pour y parvenir dépasse largement, selon les estimations, les investissements actuels. La réduction de ce large déficit d'investissement nécessite des stratégies plus énergiques de mobilisation des ressources, notamment des ressources budgétaires publiques plus importantes et une participation plus grande du secteur privé.

La Commission est invitée à prendre note des messages et résultats principaux de l'*Étude 2018* tels qu'ils figurent dans le document ESCAP/74/41.

b) Commerce et investissement

Documentation

Bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Commission (ESCAP/74/2, résolution 70/6)

Rapport du Comité du commerce et de l'investissement sur sa cinquième session (ESCAP/74/5)

Rapport de la quatrième réunion du Groupe directeur intergouvernemental intérimaire sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier (ESCAP/74/6)

Rapport du Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie sur sa treizième session (ESCAP/74/7)

Commerce et investissement en Asie et dans le Pacifique : défis au niveau des politiques et action menée par le secrétariat (ESCAP/74/8)

Bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Commission (ESCAP/74/2, résolution 70/6)

Le document contient le bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 70/6 sur l'application de la décision de la Réunion intergouvernementale ad hoc sur un arrangement régional pour la facilitation du commerce transfrontière sans papier.

La Commission est invitée à examiner les progrès accomplis et à donner de nouvelles directives au secrétariat pour la mise en œuvre effective de la résolution.

Rapport du Comité du commerce et de l'investissement sur sa cinquième session (ESCAP/74/5)

Le Comité du commerce et de l'investissement a tenu sa cinquième session à Bangkok du 31 octobre au 2 novembre 2017. Il a passé en revue les tendances récentes et discuté de la question des moyens de mettre le commerce et l'investissement au service du développement durable. Il a également discuté du rôle du commerce et des politiques commerciales comme moteurs de l'intégration et de la prospérité régionales à une période d'incertitude économique, de la promotion de la facilitation du commerce, du commerce sans papier et du commerce électronique pour atteindre les objectifs de développement durable, et du développement des investissements et des entreprises en faveur du développement durable. Il a examiné la proposition de cadre stratégique pour la période 2020-2021 et les modalités de renforcement de l'engagement du secteur privé dans l'exécution du programme de travail.

La Commission est invitée à examiner les questions appelant des décisions de sa part ou portées à son attention, telles qu'elles figurent dans le rapport du Comité et à donner de nouvelles directives au secrétariat.

Rapport de la quatrième réunion du Groupe directeur intergouvernemental intérimaire sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier (ESCAP/74/6)

La quatrième réunion du Groupe directeur intergouvernemental intérimaire sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier se tiendra à Bangkok les 22 et 23 mars 2018.

La Commission est invitée à prendre note des décisions adoptées par le Groupe directeur et à donner de nouvelles directives au secrétariat concernant toute autre question figurant dans le rapport.

Rapport du Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie sur sa treizième session (ESCAP/74/7)

Le Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie a tenu sa treizième session à Manille du 28 au 30 novembre 2017. Le Conseil a passé en revue les activités entreprises par le Centre depuis la douzième session du Conseil et examiné la proposition de programme de travail pour 2018. Il a également discuté des domaines potentiels de collaboration entre le Centre et les pays membres.

La Commission est invitée à examiner le rapport du Conseil d'administration et à donner de nouvelles directives au secrétariat concernant les activités futures du Centre.

Commerce et investissement en Asie et dans le Pacifique : défis au niveau des politiques et action menée par le secrétariat (ESCAP/74/8)

Le document contient une brève analyse conjoncturelle du commerce et de l'investissement dans la région et des principaux défis qui devront être relevés au niveau des politiques dans les années à venir, s'agissant en particulier du rôle du commerce et de l'investissement dans la mise en œuvre du Programme 2030. On y trouvera également un résumé des principales activités entreprises par le secrétariat en 2017 pour faire face à ces défis par la recherche et l'analyse, le renforcement des capacités et la coopération régionale. Le document contient en conclusion un aperçu des principales activités et initiatives prévues par le secrétariat pour les années à venir ainsi qu'un résumé des principales questions que la Commission est invitée à examiner.

La Commission est invitée à examiner le document et à donner des directives au secrétariat concernant ses activités futures.

c) Transports

Documentation

Bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Commission (ESCAP/74/2, résolution 72/5)

Renforcer l'action régionale pour améliorer la sécurité routière (ESCAP/74/9)

Bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Commission (ESCAP/74/2, résolution 72/5)

Le document contient un bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 72/5 sur le renforcement de la coopération régionale en matière de connectivité des transports pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique.

La Commission est invitée à examiner les progrès accomplis et à donner de nouvelles directives au secrétariat pour la mise en œuvre effective de la résolution.

Renforcer l'action régionale pour améliorer la sécurité routière (ESCAP/74/9)

La route tue plus de 730 000 personnes par an dans la région Asie-Pacifique. L'objectif de développement durable n° 3 vise entre autres à une réduction de moitié du nombre de morts et de blessés sur les routes d'ici à 2020. Toutefois, les progrès actuels montrent qu'il sera pratiquement impossible pour la région d'atteindre cet objectif.

Le document contient un examen de la situation d'ensemble et des progrès en matière de sécurité routière dans la région, ainsi que des difficultés qui font obstacle à son amélioration. Il contient également des informations sur les initiatives et efforts nationaux pour aider les États membres à relever les défis de la sécurité routière.

d) Environnement et développement

Documentation

Bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Commission (ESCAP/74/2, résolution 72/9)

Rapport de la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/74/10)

Déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2017) (ESCAP/74/10/Add.1)

Renforcer la coordination régionale dans les activités concernant l'eau (ESCAP/74/11)

Donner aux villes les moyens d'action nécessaires pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Nouveau Programme pour les villes : mobiliser des financements municipaux pour des infrastructures durables dans la région Asie-Pacifique (ESCAP/74/12)

Rapport du Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable sur sa quatorzième session (ESCAP/74/13)

Rapport du Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable sur sa treizième session (ESCAP/74/14)

Report of the Coordinating Committee for Geoscience Programmes in East and South-East Asia (ESCAP/74/INF/1) (en anglais seulement)

Report of the Mekong River Commission (ESCAP/74/INF/2) (en anglais seulement)

Bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Commission (ESCAP/74/2, résolution 72/9)

Le document contient un bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 72/9 sur la coopération régionale pour promouvoir la conservation et l'exploitation durable des océans, des mers et des ressources marines aux fins du développement durable en Asie et dans le Pacifique.

La Commission est invitée à examiner les progrès accomplis et à donner des directives au secrétariat concernant la mise en œuvre effective de la résolution.

Rapport de la septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/74/10)

Déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2017) (ESCAP/74/10/Add.1)

La septième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique s'est tenue à Bangkok du 5 au 8 septembre 2017. La Conférence a passé en revue et abordé les questions émergentes concernant l'environnement et le développement, ce qui a permis de définir des orientations générales et des initiatives prioritaires en vue de renforcer la coopération régionale dans le domaine de l'environnement pour le développement durable. La Conférence s'est conclue sur l'adoption de la Déclaration ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique.

La Commission est invitée à examiner les questions appelant des décisions de sa part ou portées à son attention, telles que figurant dans le rapport de la Conférence, à approuver la Déclaration ministérielle et à donner de nouvelles directives au secrétariat.

Renforcer la coordination régionale dans les activités concernant l'eau (ESCAP/74/11)

ONU-Eau coordonne les efforts des entités des Nations Unies et des organisations internationales spécialisées dans les problèmes de l'eau et de l'assainissement. La coordination régionale étant un facteur important pour le succès de ses activités, une Équipe spéciale d'ONU-Eau sur la coordination au niveau régional a été créée et placée sous la coprésidence de la CESAP et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale.

Au cours des deux dernières années, plusieurs évaluations ont été effectuées et des consultations organisées pour renforcer la coordination et maximiser l'efficacité des activités d'ONU-Eau, en particulier pour clarifier les besoins et déterminer les mécanismes pour le suivi régional du Programme 2030 et l'objectif de développement durable n° 6. Il est important qu'ONU-Eau s'associe aux initiatives régionales en cours en dehors du système des Nations Unies dans le domaine de l'eau afin de renforcer les synergies et les complémentarités pour atteindre l'objectif en question. Parmi ces initiatives on peut citer le Forum de l'eau Asie-Pacifique et le Conseil asiatique de l'eau.

Le document contient une description des résultats d'une consultation Asie-Pacifique sur le rôle que joue la CESAP dans le soutien à la coordination régionale dans le domaine de l'eau. La Commission est invitée à examiner le document et à donner de nouvelles directives au secrétariat concernant ses activités futures.

Donner aux villes les moyens d'action nécessaires pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Nouveau Programme pour les villes : mobiliser des financements municipaux pour des infrastructures durables dans la région Asie-Pacifique (ESCAP/74/12)

La CESAP et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) collaborent pour aider les États membres et autres parties prenantes à mettre en œuvre le Nouveau Programme pour les villes en Asie et dans le Pacifique de manière à renforcer les complémentarités avec le Programme 2030. Ces efforts font suite à ceux qui avaient été consentis pour stimuler la participation régionale à l'élaboration du Nouveau Programme pour les villes en prévision de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) en octobre 2016.

Le document contient un examen des résultats du Forum régional des partenaires animé par la CESAP et le Bureau régional d'ONU-Habitat pour l'Asie et le Pacifique, qui s'est tenu en novembre 2017, à l'appui du suivi des engagements figurant dans le Nouveau Programme pour les villes et de sa mise en œuvre dans l'optique de l'action menée pour réaliser les objectifs de développement durable au niveau local. Un des résultats du Forum a été de donner la priorité à des mesures ayant pour but de permettre aux gouvernements nationaux et locaux d'avoir accès à des financements à long terme adéquats pour les villes et de répondre ainsi aux nouveaux besoins structurels et de favoriser la mise en œuvre effective de ces programmes.

La Commission est invitée à examiner le document et à donner des directives au secrétariat concernant ses activités futures.

Rapport du Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable sur sa quatorzième session (ESCAP/74/13)

La Commission est invitée à examiner les questions appelant des décisions de sa part ou portées à son attention, telles qu'elles figurent dans le rapport du Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable, en particulier la recommandation concernant la transformation du Centre en une nouvelle organisation intergouvernementale non rattachée au système des Nations Unies.

Rapport du Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable sur sa treizième session (ESCAP/74/14)

La Commission est invitée à examiner le rapport du Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable et à donner de nouvelles directives au secrétariat concernant les activités futures du Centre.

Report of the Coordinating Committee for Geoscience Programmes in East and South-East Asia (ESCAP/74/INF/1) (en anglais seulement)

La Commission est invitée à prendre note du rapport.

Report of the Mekong River Commission (ESCAP/74/INF/2) (en anglais seulement)

La Commission est invitée à prendre note du rapport.

e) **Technologies de l'information et de la communication, science, technologie et innovation**

Documentation

Bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Commission (ESCAP/74/2, résolution 72/10)

Rapport sur les défis et les opportunités de la généralisation de la connectivité régionale à large bande en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/74/15)

Perspectives technologiques pour le développement durable (ESCAP/74/16)

Rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement sur sa douzième session (ESCAP/74/18)

Tendances émergentes dans les politiques d'innovation en vue d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable : promouvoir une innovation inclusive et soutenir les entreprises sociales (ESCAP/74/32)

Bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Commission (ESCAP/74/2, résolution 72/10)

Le document contient un bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 72/10 sur l'examen régional de la mise en œuvre des grandes orientations arrêtées lors du Sommet mondial sur la société de l'information.

La Commission est invitée à examiner les progrès accomplis et à donner de nouvelles directives au secrétariat pour la mise en œuvre effective de la résolution.

Rapport sur les défis et opportunités de la généralisation de la connectivité régionale à large bande en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/74/15)

Le document contient les principales conclusions des travaux de recherche et d'analyse du secrétariat sur les défis et les opportunités qui se font jour à mesure que la connectivité régionale à large bande se développe en Asie et dans le Pacifique. En particulier, ces conclusions viennent à l'appui de la mise en œuvre intersectorielle des résolutions de la Commission sur le développement de la connectivité régionale à large bande et de la feuille de route régionale en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique.

La Commission est invitée à examiner le rapport et à donner de nouvelles directives au secrétariat pour la mise en œuvre effective des résolutions appropriées et de la feuille de route régionale.

Perspectives technologiques pour le développement durable (ESCAP/74/16)

Au moment où le monde entre dans l'ère de la « quatrième révolution industrielle », des percées technologiques comme l'intelligence artificielle, la robotique, l'automatisation et l'impression en 3D ouvrent des perspectives pour renforcer la productivité, offrent de nouvelles solutions pour les problèmes sociaux et pour l'action menée pour faire face aux changements climatiques. Les technologies de pointe auront un impact sur le commerce et l'investissement internationaux et, en particulier, transformeront les chaînes de valeurs mondiales existantes et en créeront de nouvelles. Toutefois, les progrès technologiques peuvent également entraîner des perturbations sur les marchés de l'emploi et une répartition inégale des richesses. Le document contient des informations sur les principales possibilités d'action dans le développement des technologies de pointe, particulièrement en rapport avec les politiques de commerce et d'investissement.

La Commission est invitée à prendre note du rapport et à donner de nouvelles directives au secrétariat concernant ses activités futures dans ce domaine.

Rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement sur sa douzième session (ESCAP/74/18)

La Commission est invitée à examiner le rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication et à donner des directives au secrétariat concernant les activités futures du Centre.

Tendances émergentes dans les politiques d'innovation en vue d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable : promouvoir une innovation inclusive et soutenir les entreprises sociales (ESCAP/74/32)

Traditionnellement, les politiques d'innovation dans la région Asie-Pacifique ont surtout consisté à stimuler la compétitivité et la croissance économiques, le secteur privé jouant un rôle clé dans le système d'innovation. Toutefois, pour réaliser les ambitions du Programme 2030, les politiques d'innovation, tout comme le secteur privé, devront se focaliser sur les problèmes

sociaux et environnementaux. La région est le théâtre d'un mouvement grandissant d'innovation sociale dynamisé par la création d'entreprises sociales facilitatrices et la mise en œuvre de politiques d'investissement à impact social.

En outre, pour faire en sorte que personne ne soit laissé de côté dans la révolution technologique, il faudra que les politiques d'innovation soient inclusives. Il existe déjà dans la région un mouvement d'innovation inclusif mettant en œuvre des politiques incluant les groupes marginalisés par rapport à certains aspects des processus d'innovation et veillant à ce que les populations les plus pauvres d'entre les pauvres aient accès aux innovations.

Le document contient une introduction aux concepts d'entreprise sociale, d'investissement à impact social et d'innovation inclusive. On y fait ressortir certaines approches suivies par les gouvernements pour promouvoir activement ces programmes. On y trouvera également un aperçu de l'action entreprise par la Commission et de celle qu'elle propose pour soutenir les États membres dans la mise en œuvre de ces programmes.

Les membres de la Commission sont invités à faire part des expériences de leur pays concernant les entreprises sociales, l'investissement à impact social et l'innovation inclusive et à participer activement à des projets du secrétariat dans ces domaines.

f) Réduction des risques de catastrophe

Documentation

Bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Commission (ESCAP/74/2, résolutions 68/5 et 72/11)

Rapport du Comité de la réduction des risques de catastrophe sur sa cinquième session (ESCAP/74/17)

Rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes sur sa deuxième session (ESCAP/74/19)

Report of the Typhoon Committee (ESCAP/74/INF/3) (en anglais seulement)

Report of the Panel on Tropical Cyclones (ESCAP/74/INF/4) (en anglais seulement)

Bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Commission (ESCAP/74/2, résolutions 68/5 et 72/11)

Le document contient le bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions ci-après :

1) 68/5 sur les Années d'action en Asie-Pacifique pour les applications des technologies spatiales et du Système d'information géographique au service de la réduction des risques de catastrophe et du développement durable (2012-2017) ;

2) 72/11 sur l'amélioration des statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique pour réaliser les objectifs de développement convenus à l'échelon international.

La Commission est invitée à examiner les progrès accomplis et à donner de nouvelles directives au secrétariat pour la mise en œuvre effective des résolutions.

Rapport du Comité de la réduction des risques de catastrophe sur sa cinquième session (ESCAP/74/17)

Le Comité de la réduction des risques de catastrophe a tenu sa cinquième session à Bangkok du 10 au 12 octobre 2017. Il a passé en revue les défis que constituent les risques de catastrophe dans la région et encouragé la coopération régionale en matière de réduction des risques de catastrophe dans les activités de développement, conformément au Programme 2030 et au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030). Il s'est déclaré en faveur des initiatives de la CESAP dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe, parmi lesquelles des initiatives portant sur les applications des techniques spatiales et les systèmes d'information géographique pour la réduction des risques de catastrophe, et souligné l'importance d'un réseau Asie-Pacifique pour la résilience aux catastrophes, géré sur la base de la coopération régionale, en vue de mener des actions concertées.

La Commission est invitée à examiner les questions appelant des décisions de sa part ou portées à son attention, telles qu'elles figurent dans le rapport du Comité, et à donner de nouvelles directives au secrétariat.

Rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes sur sa deuxième session (ESCAP/74/19)

La Commission est invitée à examiner le rapport du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes et à donner des directives au secrétariat concernant les activités futures du Centre.

Report of the Typhoon Committee (ESCAP/74/INF/3) (en anglais seulement)

La Commission est invitée à prendre note du rapport.

Report of the Panel on Tropical Cyclones (ESCAP/74/INF/4) (en anglais seulement)

La Commission est invitée à prendre note du rapport.

g) Développement social

Documentation

Rapport de la Réunion intergouvernementale Asie-Pacifique sur le troisième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (ESCAP/74/20)

Rapport de la Réunion régionale Asie-Pacifique préparatoire au pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (ESCAP/74/21)

Résumé de la Présidente concernant la Réunion Asie-Pacifique préparatoire au pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (ESCAP/74/21/Add.1)

Rapport de la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen à mi-parcours de la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022) (ESCAP/74/22)

Déclaration et Plan d'action de Beijing pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon (ESCAP/74/22/Add.1)

Principaux défis du développement social dans la région Asie-Pacifique dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ESCAP/74/23)

Rapport de la Réunion intergouvernementale Asie-Pacifique sur le troisième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement (ESCAP/74/20)

La Réunion intergouvernementale Asie-Pacifique sur le troisième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement s'est tenue à Bangkok du 12 au 14 septembre 2017. Le rapport contient un résumé des discussions de la Réunion et son document final, ainsi que les principaux aspects de la mise en œuvre continue du Plan d'action de Madrid sur le vieillissement. On y souligne également les questions émergentes telles que la nécessité d'offrir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, d'ouvrir l'accès des personnes âgées aux technologies et de renforcer les activités de collecte de données ventilées par âge, notamment de données concernant la prestation de services de soins gratuits aux personnes âgées.

La Commission est invitée à prendre note du rapport et à approuver les résultats de la Réunion, tels qu'ils figurent dans l'annexe II.

Rapport de la Réunion régionale Asie-Pacifique préparatoire au pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (ESCAP/74/21)

Résumé de la Présidente concernant la Réunion régionale Asie-Pacifique préparatoire au pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (ESCAP/74/21/Add.1)

La Réunion régionale Asie-Pacifique préparatoire au pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières s'est tenue à Bangkok du 6 au 8 novembre 2017, en application de la résolution 71/280 de l'Assemblée générale sur les modalités des négociations intergouvernementales sur le pacte mondial. Le résumé de la Présidente de la Réunion contient un aperçu des perspectives et des priorités définies par les pays de la région en ce qui concerne les droits humains de tous les migrants, l'inclusion sociale, la cohésion et toutes les formes de discrimination, notamment le racisme, la xénophobie et l'intolérance ; les migrations irrégulières et les filières régulières, y compris le travail décent, la mobilité de la main-d'œuvre, la reconnaissance des compétences et des qualifications et autres domaines pertinents ; la coopération internationale et la gouvernance des migrations sous tous leurs aspects, notamment les migrations aux frontières et en transit, les entrées, les retours, les réadmissions, l'intégration et la réintégration ; les contributions des migrants et des diasporas dans toutes les dimensions du développement durable, notamment les envois de fonds et le transfert des rémunérations ; la lutte contre les facteurs des migrations, notamment contre les conséquences négatives des changements climatiques, des catastrophes naturelles et des crises d'origine humaine, par la protection et l'assistance, le développement durable, l'élimination de la pauvreté, la prévention et le règlement des conflits ; et le trafic de migrants, la traite des êtres humains et les formes contemporaines d'esclavage et les questions relatives à l'identification, à la protection et à l'aide des migrants et victimes de la traite des êtres humains.

La Commission est invitée à prendre note du rapport et du résumé de la Présidente.

Rapport de la Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen à mi-parcours de la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022) (ESCAP/74/22)

Déclaration et Plan d'action de Beijing pour accélérer la mise en œuvre de la Stratégie d'Incheon (ESCAP/74/22/Add.1)

La Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen à mi-parcours de la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées (2013-2022) s'est tenue à Beijing du 27 novembre au 1^{er} décembre 2017.

Le rapport et son additif contiennent un résumé des débats de la Réunion et son document final, lequel comprend des recommandations de politique générale qui doivent servir de guides à l'action de développement incluant les personnes handicapées pour les cinq prochaines années de la Décennie Asie-Pacifique pour les personnes handicapées.

La Commission est invitée à envisager d'entériner la Déclaration de Beijing, y compris le Plan d'action, ainsi que les questions appelant des décisions de sa part ou portées à son attention telles qu'elles figurent dans le rapport, et à donner de nouvelles directives au secrétariat.

Principaux défis du développement social dans la région Asie-Pacifique dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ESCAP/74/23)

Le document contient une discussion des principales tendances du développement social dans la région Asie-Pacifique, notamment de la question de savoir comment l'investissement dans le développement social contribuera à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030, de l'importance du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement pour le développement durable et des rapports réciproques entre le Programme 2030 et le Programme d'action.

La Commission est invitée à examiner le document et à donner de nouvelles directives pour les activités futures du secrétariat.

h) Statistiques

Documentation

Bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Commission (ESCAP/74/2, résolution 72/11)

Cadre de statistiques relatives aux catastrophes : résultats des travaux du Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/74/24)

Rapport sur le Groupe directeur régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique sur sa troisième réunion (ESCAP/74/25)

Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique sur sa treizième session (ESCAP/74/26)

Bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Commission (ESCAP/74/2, résolution 72/11)

Le document contient un bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 72/11 sur l'amélioration des statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique pour réaliser les objectifs de développement convenus à l'échelon international.

La Commission est invitée à examiner les progrès accomplis et à donner au secrétariat de nouvelles directives pour la mise en œuvre effective de la résolution.

Cadre de statistiques relatives aux catastrophes : résultats des travaux du Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/74/24)

Le Groupe d'experts sur les statistiques relatives aux catastrophes en Asie et dans le Pacifique a été créé en application de la résolution 70/2 de la Commission et son activité a fait l'objet de nouvelles directives dans la résolution 72/11 et dans la résolution 73/7 de la Commission sur le renforcement de la coopération régionale en faveur de la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe en Asie et dans le Pacifique.

La Commission est invitée à examiner le document, en particulier la recommandation portant sur la création d'un groupe consultatif régional, à prendre note du Cadre de statistiques relatives aux catastrophes et à donner des directives sur les activités futures dans ce domaine.

Rapport sur le Groupe directeur régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique sur sa troisième réunion (ESCAP/74/25)

Le Groupe directeur régional pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique a tenu sa troisième réunion du 18 au 20 octobre 2017. Le rapport contient un certain nombre de recommandations sur l'action à entreprendre pour renforcer la mise en œuvre du Cadre d'action régional sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique. Le Groupe directeur régional a passé en revue les progrès accomplis par les pays dans la mise en œuvre du Cadre d'action régional, ainsi que les difficultés rencontrées dans la réalisation des objectifs de la Décennie Asie-Pacifique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil (2015-2024).

Le Groupe directeur régional a donné des indications sur les moyens d'améliorer le processus de compte rendu des activités menées dans le cadre de la Décennie, a ajusté son programme de travail et constitué des équipes spéciales pour accélérer la mise en œuvre du Cadre d'action régional.

La Commission est invitée à prendre note des résultats de la Réunion et à examiner ses recommandations, en particulier celle portant sur un examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Cadre d'action régional au niveau ministériel en 2020. La Commission est également invitée à donner son avis sur les moyens de continuer à soutenir la réalisation des objectifs énoncés dans le Cadre.

Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique sur sa treizième session (ESCAP/74/26)

La Commission est invitée à examiner le rapport du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique et à donner des directives concernant les activités futures de l'Institut.

i) Énergie

Documentation

Rapport du deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie (ESCAP/74/27)

Déclaration ministérielle du deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie (ESCAP/74/27/Add.1)

Rapport sur la transition énergétique en Asie et dans le Pacifique : voies garantissant l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable (ESCAP/74/28)

Rapport du deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie (ESCAP/74/27)

Déclaration ministérielle du deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie (ESCAP/74/27/Add.1)

Conformément à la résolution 70/9 sur la mise en œuvre des résultats du premier Forum Asie-Pacifique de l'énergie, tenu en 2013, le deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie se tiendra en avril 2018. Celui-ci passera en revue les progrès accomplis dans la région dans la solution des problèmes de la sécurité énergétique, évaluera la situation actuelle et discutera des moyens à mettre en œuvre pour que la région atteigne l'objectif de développement durable n° 7 dans les délais prévus afin de permettre une meilleure hiérarchisation des actions à mener en faveur de sociétés durables et résilientes. Il évaluera également les liens réciproques entre l'énergie et les autres objectifs. La connectivité énergétique comme catalyseur de la réalisation de l'objectif n° 7 ainsi que ses avantages y seront mis en relief.

La Commission est invitée à examiner les questions appelant des décisions de sa part ou portées à son attention telles qu'elles figurent dans le rapport du Forum, et à donner de nouvelles directives au secrétariat.

Rapport sur la transition énergétique en Asie et dans le Pacifique : voies garantissant l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable (ESCAP/74/28)

Le rapport a pour but d'évaluer les progrès actuels et prévus dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7 dans la région. Il contient des informations sur la situation en ce qui concerne l'accès aux services énergétiques, la mise en valeur des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ; les trajectoires suivies et les lacunes existantes dans la réalisation des cibles de l'objectif n° 7 d'ici à 2030, selon les scénarios envisagés ; les approches suivies actuellement ; les questions sociales transversales susceptibles d'être prises en compte dans les politiques énergétiques ; et les voies d'accès à la réalisation des cibles de l'objectif n° 7 dans le cadre de l'action menée pour atteindre tous les objectifs d'ici à 2030.

La Commission est invitée à examiner le rapport et à donner des directives concernant les activités futures du secrétariat.

j) Activités sous-régionales pour le développement**Documentation**

Rapport du Conseil d'administration du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale sur sa douzième session (ESCAP/74/29)

Perspectives sous-régionales sur les inégalités en Asie et dans le Pacifique et mise à jour sur les dernières activités sous-régionales au service du développement (ESCAP/74/30)

Rapport du Conseil d'administration du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale sur sa douzième session (ESCAP/74/29)

La Commission est invitée à examiner le rapport du Conseil d'administration du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale, et à donner au secrétariat des directives concernant les activités futures du Programme spécial.

Perspectives sous-régionales sur les inégalités en Asie et dans le Pacifique et mise à jour sur les dernières activités sous-régionales au service du développement (ESCAP/74/30)

Le document porte sur les principaux problèmes et domaines prioritaires ayant trait au développement durable en Asie et dans le Pacifique, et en particulier à la mise en œuvre du Programme 2030. Une large place y est faite aux mesures prises et aux activités entreprises et prévues par les Bureaux sous-régionaux de la Commission pour aider les pays membres par l'analyse des politiques, le dialogue et le renforcement des capacités, dans le cadre des sous-programmes de la Commission.

La Commission est invitée à examiner le document, et à donner des directives concernant les activités futures du secrétariat.

4. Mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique**Documentation**

Rapport du cinquième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable (ESCAP/74/31)

Le cinquième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable se tiendra du 28 au 30 mars 2018 en tant que réunion préparatoire au Forum politique de haut niveau pour le développement durable du Conseil économique et social. Le Forum Asie-Pacifique pour le développement durable bénéficiera des cinq réunions préparatoires sous-régionales tenues dans chaque sous-région de la CESAP. En sa qualité de première plateforme régionale pour une mise en œuvre cohérente et coordonnée du Programme 2030, le Forum Asie-Pacifique pour le développement durable poursuit les objectifs suivants : 1) soutenir les pays, en particulier les pays ayant des besoins particuliers, notamment en renforçant leurs capacités de mise en œuvre du Programme 2030 ; 2) apporter un point de vue régional sur la mise en œuvre du Programme 2030 en recensant les tendances régionales ainsi qu'en regroupant et en partageant les pratiques optimales et les enseignements tirés, compte tenu des contributions des organes du système des Nations Unies au niveau régional, des autres organisations régionales et sous-régionales et des parties prenantes concernées ; et 3) contribuer au suivi et à l'examen des progrès accomplis sur la voie du Programme 2030 et des objectifs de développement durable au niveau régional.

La Commission est invitée à examiner les questions appelant des décisions de sa part ou portées à son attention, telles qu'elles figurent dans le rapport du Forum, et à donner de nouvelles directives au secrétariat.

5. Coopération et intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique

Documentation

Rapport de la deuxième Conférence ministérielle sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/74/33)

Déclaration ministérielle sur le renforcement de la coopération et de l'intégration économiques régionales à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030 en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/74/33/Add.1)

Connectivité intégrée et ininterrompue pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique : progrès et voie à suivre (ESCAP/74/34)

Rapport de la deuxième Conférence ministérielle sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/74/33)

Déclaration ministérielle sur le renforcement de la coopération et de l'intégration économiques régionales à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030 en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/74/33/Add.1)

La deuxième Conférence ministérielle sur la coopération et l'intégration économiques régionales en Asie et dans le Pacifique s'est tenue à Bangkok du 21 au 24 novembre 2017. La Conférence a passé en revue les questions émergentes sur le sujet puis, au terme de ses discussions, a fait des recommandations sur des actions et des initiatives de portée générale visant à renforcer la coopération et l'intégration économiques régionales à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030. Elle s'est achevée par l'adoption de la Déclaration ministérielle sur le renforcement de la coopération et de l'intégration économiques régionales à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030 en Asie et dans le Pacifique.

La Commission est invitée à examiner les questions appelant des décisions de sa part ou portées à son attention, telles qu'elles figurent dans le rapport de la Conférence, à approuver la Déclaration ministérielle et à donner de nouvelles directives au secrétariat.

Connectivité intégrée et ininterrompue pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique : progrès et voie à suivre (ESCAP/74/34)

Conformément à la résolution 73/3 sur la promotion de la connectivité intégrée et ininterrompue pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique, le document rend compte de l'état de la connectivité régionale dans les domaines du commerce, des transports, des technologies de l'information et de la communication et de l'énergie, et donne un aperçu de la voie à suivre vers une connectivité régionale intégrée et ininterrompue pour le développement durable.

La Commission est invitée à examiner le document et à donner des directives sur les activités futures du secrétariat.

6. Questions relatives à la gestion

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le secrétariat soumet à la Commission, pour examen, des documents sur un ensemble de questions de gestion liées au maintien de l'efficacité des activités de la CESAP.

a) Modifications apportées à la planification des programmes et à l'établissement du budget

Documentation

Modifications apportées à la planification des programmes et à l'établissement du budget (ESCAP/74/35)

Le document contient les modifications apportées à la planification des programmes et à l'établissement du budget de l'Organisation des Nations Unies qui ont été approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 72/266 et seront mises en œuvre à partir de 2020.

La Commission est invitée à examiner les modifications apportées à la planification des programmes et à l'établissement du budget et à en prendre note aux fins de leurs discussions.

b) Modifications de programme pour la période biennale 2018-2019

Documentation

Modifications de programme pour la période biennale 2018-2019 (ESCAP/74/36)

Des modifications pourront être apportées au programme pour la période 2018-2019 après l'identification des nouvelles priorités mondiales définies par le Conseil économique et social, l'Assemblée générale et d'autres instances mondiales depuis l'adoption par la Commission du projet de programme de travail lors de sa soixante-treizième session.

La Commission est invitée à examiner les modifications proposées en vue d'en approuver l'incorporation dans le programme de travail pour 2018-2019.

c) Rapport sur les activités d'évaluation de la Commission au cours de la période biennale 2016-2017

Documentation

Rapport sur les activités d'évaluation de la Commission au cours de la période biennale 2016-2017 (ESCAP/74/37)

Le compte rendu biennal sur les activités d'évaluation de la CESAP a pour objectif de renforcer la redevabilité de la Commission vis-à-vis des États membres et de contribuer à l'amélioration organisationnelle en communiquant des informations factuelles sur le rendement de la Commission et sur les résultats de ses activités. Le rapport contient un résumé des principales conclusions et recommandations issues des évaluations effectuées pendant la période biennale 2016-2017 et des mesures prises par le secrétariat pour donner suite aux recommandations. On y trouve également un aperçu de l'action menée par le secrétariat pour renforcer la fonction d'évaluation.

La Commission est invitée à examiner le rapport et à recommander des mesures pour améliorer le rendement de la Commission et les résultats de ses activités et pour renforcer sa fonction d'évaluation.

d) Aperçu des partenariats, des contributions extrabudgétaires et du développement des capacités

Documentation

Aperçu des partenariats, des contributions extrabudgétaires et du développement des capacités (ESCAP/74/38)

Le document donne un aperçu des partenariats établis par le secrétariat en 2017, notamment avec des organisations intergouvernementales régionales et sous-régionales, pour permettre aux Nations Unies de coopérer à l'échelle régionale à l'appui de ses activités de renforcement des capacités. Il présente également un survol des ressources extrabudgétaires mobilisées pour l'exécution du programme de travail et présente un état des activités de renforcement des capacités mises en œuvre par la Commission en 2017.

Les membres et membres associés sont invités à annoncer les contributions qu'ils envisagent pour 2018.

La Commission est invitée à prendre note du document et à donner de nouvelles directives au secrétariat concernant le développement des partenariats et la mobilisation des ressources.

7. Activités du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission

Documentation

Rapport du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission (ESCAP/74/39)

Le rapport contient un résumé des principales activités du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission depuis la soixante-treizième session de la Commission, y compris le soutien apporté à la Secrétaire exécutive concernant certaines questions liées à la planification, la mise en œuvre et le suivi du programme.

La Commission est invitée à formuler des observations sur le rôle du Comité consultatif et à donner de nouvelles directives concernant les activités de ce dernier.

8. Date, lieu et thème de la soixante-quinzième session de la Commission (2019)

Documentation

Date, lieu et thème de la soixante-quinzième session de la Commission (2019) (ESCAP/74/40)

À moins qu'il n'en soit décidé autrement, la Commission tiendra sa soixante-quinzième session à Bangkok en avril ou mai 2019.

La Commission est invitée à confirmer le thème de la soixante-quinzième session : « Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité », qui a été proposé conformément aux résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale et de la Commission.

9. Questions de politique intéressant la région Asie-Pacifique : thème de la soixante-quatorzième session de la Commission, « L'inégalité à l'ère du Programme de développement durable à l'horizon 2030 »

Documentation

L'inégalité en Asie et dans le Pacifique à l'ère du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ESCAP/74/42)

Le Programme 2030 contient l'engagement général de ne laisser personne de côté tandis que l'objectif de développement durable n° 10 concerne la réduction des inégalités à l'intérieur et entre les pays. Néanmoins, il faut, pour venir en aide aux plus délaissés, réduire les inégalités dans la satisfaction des besoins essentiels et l'accès aux services de base qui sont pris en compte dans plusieurs autres objectifs (1-5, 8, 9 et 11) et acquérir une meilleure compréhension de la manière dont les différents chocs extérieurs affectent différemment les groupes de population, en particulier les groupes vulnérables. Dans le document, les États membres de l'Asie et du Pacifique sont appelés à réduire ces inégalités afin d'atteindre tous les objectifs.

Le document inclut un cadre analytique susceptible de permettre d'identifier les divers facteurs sous-jacents et émergents de la montée des inégalités. On y analyse l'impact des inégalités sur les personnes, les sociétés et les trois dimensions du développement durable, ainsi que les enseignements que peuvent retirer les États membres de la région pour les aider à rendre leurs sociétés plus inclusives et équitables.

La Commission est invitée à prendre note du document et à approuver ses recommandations.

10. Questions diverses

Le résultat des élections des Conseils d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement et du Centre pour la mécanisation agricole durable sera annoncé.

La Commission est invitée à examiner d'autres questions portées à son attention.

11. Adoption du rapport de la Commission

La Commission examinera et adoptera le rapport sur sa soixante-quatorzième session. Conformément au paragraphe 7 de l'annexe II, intitulée « Appareil de conférence de la Commission », du rapport annuel de la CESAP, 20 mai 2016-19 mai 2017 (E/2017/39-E/ESCAP/73/40), le rapport de la Commission comprendra uniquement les décisions et les résolutions qu'elle aura adoptées. Le projet de compte rendu des travaux de la session de la Commission, rédigé par le secrétariat, sera distribué aux membres et membres associés dans les 15 jours suivant la clôture de la session afin de recueillir leurs observations.